

III MINISTÈRE DE L'ENTREPRENARIAT FÉMININ

(la séance est reprise à 20 h)

1-

Membres du Gouvernement présents

Sont au banc du Gouvernement :

Madame Marième NDIAYE, Ministre de l'Entrepreneuriat féminin ;

Monsieur Bakar DIA, Ministre des Relations avec les Institutions Parlementaires Nationales, Régionales et de l'Union Africaine ;

Monsieur Cheikh Hadjibou SOUMARE, Ministre délégué auprès de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget.

-2-

Reprise de la séance

MONSIEUR LE PRESIDENT

Chers collègues la séance est reprise.

L'ordre du jour appelle l'examen du projet de budget 2004 du Ministère de L'Entreprenariat féminin. Veuillez vous reporter à la page 38 du rapport.

Madame le Rapporteur général vous avez la parole.

MADAME LE RAPPORTEUR GENERAL

Je vous remercie, Monsieur le Président.

**Monsieur le Président,
Madame, Messieurs les Ministres,
Mes Chers Collègues,**

Le projet de budget pour la gestion 2004, du Ministère de l'Entreprenariat féminin, est arrêté à la somme de 190.166.000 F contre 110.185.000 F en 2003, soit une hausse de 79.981.000 F en valeur absolue et 72,59% en valeur relative.

Par nature de dépenses, le projet de budget se présente comme suit :

Titre 2 : Dépenses de Personnel

Les dépenses inscrites dans ce titre s'élèvent à la somme de 72.466.000 F cfa contre 62.185.000 F cfa en 2003, soit une augmentation de 10.281.000 F cfa en valeur absolue et 16,53% en valeur relative.

Cette augmentation découle de l'ouverture de postes budgétaires destinés à la prise en charge du Personnel de la Cellule d'information et de communication. Il s'y ajoute également l'effet de la réévaluation des services votés du personnel.

Titre 3 : Dépenses de Fonctionnement

Les crédits inscrits dans ce titre s'élèvent à 117.700.000 F cfa contre 48.000.000 F en 2003, soit une augmentation de 69.700.000 F en valeur absolue et 145,21% en valeur relative.

La Direction de l'Entrepreneuriat Féminin se voit affectée une enveloppe de 34.700.000 F cfa contre 20.000.000 F cfa en 2003, soit une hausse de 14.700.000 F cfa en valeur absolue et 73,50% en valeur relative.

En présentant le projet de budget du Ministère de l'Entrepreneuriat Féminin devant la Commission de l'Economie générale, des Finances, du Plan et de la Coopération économique, Madame le Ministre a fait une présentation de son département, conformément au décret n° 2003-677 du 02 septembre 2003 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des Etablissements Publics, des Sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les Ministères.

Ainsi, outre le cabinet et les deux services rattachés (Inspection des Affaires Administratives et Financières et la Cellule d'Information et de Communication), il y a :

- ✓ le service de l'Administration générale et de l'Equipement (SAGE) ;
- ✓ la direction de l'Entrepreneuriat féminin, dont les missions consistent entre autres à :
 - élaborer et mettre en œuvre le document de stratégie de développement de l'entrepreneuriat féminin ;
 - développer toutes les actions permettant d'aider les femmes entrepreneurs, ainsi que celles souhaitant le devenir ;
 - élever le niveau technique et technologique des femmes entrepreneurs ;
 - mener des études sur les caractéristiques de la femme entrepreneur ;
 - renforcer les capacités des femmes entrepreneurs.

Madame le Ministre, poursuivant son exposé, dira que la création de ce département est une réponse à la vision et à la volonté politiques du Chef de l'Etat de promouvoir la femme sénégalaise pour en faire le moteur du développement économique et social du pays.

En effet, suite à une étude en 2001, les femmes représentent 52% de la population totale et 39% de la population active. En milieu rural, elles constituent 70% de la force de travail et assurent 81% de la production agricole, tandis qu'en zone urbaine, elles représentent 60 à 70% des actifs dans le secteur informel et environ 15% des effectifs du secteur public.

Le département est chargé de :

- développer toutes les actions permettant d'aider les femmes entrepreneurs, ainsi que celles souhaitant créer une entreprise ;
- favoriser la formation des femmes Chefs d'Entreprises.

Et en rapport avec le Ministère Chargé des Finances, celui des PME et de la Micro-finance, le Ministère de l'Entrepreneuriat féminin veille à :

- la promotion et au développement du crédit en faveur des femmes ;
- l'exécution et la gestion de lignes de crédits destinés aux femmes ainsi que la formation des populations cibles ;
- la mise en place et la gestion d'un fonds de refinancement au profit des systèmes financiers décentralisés et de l'Entrepreneuriat féminin.

Ainsi, pour amener les femmes entrepreneurs ou susceptibles de le devenir tant en milieu rural qu'urbain, à créer, développer et gérer des entreprises selon les normes de gestion de standard international dans des créneaux porteurs de l'économie du Sénégal et de l'Afrique, le Ministère de l'Entrepreneuriat féminin envisage de réaliser les actions prioritaires ci-après :

- mener une étude diagnostique des organisations de femmes, débouchant sur la mise en place d'une banque de données ;
- renforcer les capacités techniques de la Femme entrepreneur établie ou potentielle ;
- favoriser l'accroissement et le développement du nombre d'entreprises de femmes ;
- élargir l'accès des femmes au financement et aux autres services bancaires ;
- le Fonds spécial pour la Casamance.

A la suite de la présentation du projet de budget, vos commissaires ont pris la parole pour féliciter Madame le Ministre pour sa nomination à la tête de cet important département, l'encourager et lui souhaiter plein succès.

Dans leurs interventions, vos commissaires ont essentiellement fait des contributions et suggestions relatives :

- à la formation et, d'une manière générale, au renforcement des capacités techniques des femmes et de leurs structures dans le cadre de l'Entrepreneuriat et du crédit ;
- à une meilleure prise en charge, dans les programmes de promotion pour l'entrepreneuriat féminin de la Femme rurale et des zones urbaines ;
- à une réduction des taux d'intérêt sur prêts (taux acceptables et adaptés) ;
- à un assouplissement ou allègement des procédures d'accès au crédit et une meilleure amélioration des conditions de distribution des crédits (les garanties notamment).

Beaucoup de commissaires ont émis des préoccupations majeures concernant :

- ✓ l'insuffisance de moyens budgétaires alloués au Ministère de l'Entreprenariat féminin ;
- ✓ les stratégies à mettre en oeuvre pour atteindre les résultats escomptés ;
- ✓ la conduite des études diagnostiques ;
- ✓ la culture d'entreprise ;
- ✓ l'harmonisation et la rationalisation des différentes interventions en faveur de la même cible Femme (Ministères, partenaires, etc.) ;
- ✓ la nécessité d'une collaboration en synergie entre les différents départements ministériels ayant pour cible spécifique, dans leurs programmes, la Femme, en vue d'éviter les doubles emplois.

Dans ses réponses, Madame le Ministre a d'abord remercié les commissaires pour les mots aimables et encouragements adressés à son endroit d'une part, pour la pertinence et la qualité des contributions d'autre part.

S'agissant des études, Madame le Ministre rassure en disant que les études diagnostiques à mener s'appuieront sur celles existantes et qu'il faudra réactualiser et approfondir ou renforcer en vue de constituer une banque de données fiables, permettant d'avoir un fichier clair des organisations, mais surtout, des entrepreneurs (personnes morales ou personnes physiques).

Madame le Ministre précisera qu'une différence existe entre les organisations des femmes et l'entreprenariat féminin.

Le département ministériel, dira Madame le Ministre, cherche à promouvoir, développer et généraliser le leadership féminin pour un entreprenariat féminin fort et dynamique. Cette impulsion est fortement appuyée et soutenue par le Gouvernement.

Pour le Fonds spécial Casamance, Madame le Ministre dira que, suite à une décision qui a été prise, dans le cadre de la loi de finances rectificative 2003, il a été alloué une enveloppe d'un (1) milliard de francs pour la mise en place de ce fonds pour l'entreprenariat féminin.

L'exécution de ce fonds contribuera, entre autres, à soutenir les initiatives fort louables entreprises par les femmes de la zone. Il participe aussi à l'effort entrepris par le Gouvernement d'instaurer une paix définitive dans la localité et relancer les activités de production, de commercialisation, de transformation et de conservation.

S'agissant des rapports de collaboration et de travail avec les autres départements ministériels, Madame le Ministre dira que ces rapports se passent normalement et que le document de référence (DSRP), harmonise ces rapports qui sont synergiques et complémentaires. Madame le Ministre de l'Entreprenariat féminin encadre, formalise et professionnalise les actions des femmes.

En conclusion, Madame le Ministre dira qu'une concertation permanente existe entre les départements techniques en vue d'une meilleure rationalisation des interventions sur les cibles, notamment la Femme.

Elle a salué les efforts déployés par certaines collectivités (Dakar, Rufisque...) en vue de soutenir l'action des pouvoirs publics au profit des populations (la femme notamment), tout en souhaitant une meilleure implication des collectivités locales aux programmes de promotion et de développement de l'entreprenariat féminin.

Satisfaits des réponses fournies par Madame le Ministre, vos Commissaires ont adopté, à l'unanimité, le projet de budget 2004 du Ministère de l'Entreprenariat féminin et vous demandent d'en faire autant, s'il ne soulève aucune objection majeure de votre part.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, Madame le Rapporteur.

Madame le Ministre avez-vous des observations à faire sur le rapport ?

MADAME LE MINISTRE

Je vous remercie, Monsieur le Président

Monsieur le Président, honorables députés, j'ai une seule observation à faire à la page 40, là où vous parlez des actions prioritaires du Ministère de l'Entreprenariat féminin, ces actions ont été listées à 4, la page 40. Deuxième paragraphe, là où vous parlez des actions que le Ministère mène, donc on a 4 actions prioritaires et nous avons vu dans le compte rendu qu'il a été ajouté une cinquième priorité, le fonds spécial pour la Casamance. Alors, ce fonds spécial pour la Casamance, c'est plutôt un des moyens dont le département dispose pour la réalisation des actions prioritaires, maintenant, c'est un fonds qui est spécialement réservé à la Casamance. Donc, ce n'est pas une priorité. Donc, il faut l'enlever. Ce sont 4 priorités qui ont été retenues par le Ministère de l'Entreprenariat féminin. Pour le moment, c'est la seule observation que j'avais à faire.

Merci Monsieur le Président.

Discussion générale

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci Madame.

Chers Collègues, avez-vous des observations à faire sur le rapport ? Il n'y en a pas ? La discussion générale est ouverte sur les conclusions de la Commission. Quels sont ceux qui souhaitent intervenir ?

Nous procédons à la lecture de la liste des orateurs :

MAMADOU LAMINE THIAM
KHADY DIEDHIOU
FATOU YOUSSEUPHA AIDARA
ALIOUNE BADARA BA
ALIOUNE DIA
OUMOU KALSOM CISSE
ROKHAYA SEYE SAMAKE
NIAKOUR FALL
EMILIE DIATTA
COUMBA MARIE LOUISE NIANG
MAMADOU NDIAYE
MAMADOU FAYE
SOULEYMANE DIEDHIOU
ASTOU KANE SALL
MAMADOU DIOP
DOUDOU WADE
FATOU KAIRE
PENDA SAGO DIOP
AMINATA SARRE

La liste est close. Le temps de parole est de 5 mn. Nous rappelons que conformément à notre Règlement intérieur, les débats ne peuvent se poursuivre au-delà de minuit.

La parole est à notre collègue Mamadou Lamine THIAM.

MONSIEUR MAMADOU LAMINE THIAM

Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Je voudrais d'abord profiter de cette occasion pour féliciter Madame le Ministre de l'Entreprenariat Féminin et me féliciter du choix que le Président de la République a eu à opérer sur sa personne, connaissant Mme le Ministre pour avoir partagé avec elle le premier cabinet du Ministre d'Etat devenu aujourd'hui Président. Je connais l'ensemble de ses capacités, la plupart des initiatives qu'elle a toujours eu à prendre et son engagement à développer l'Entreprenariat.

Madame le Ministre,

Après ce préambule, je voudrais vous interpellier sur une question, c'est la question des sénégalais de l'Extérieur. J'ai eu encore à faire quelques voyages avec le Président, et à assister à la présentation de ces doléances, à Djeddah, en Italie et ailleurs.

Les femmes sont organisées et tiennent aussi des affaires. Elles ont les mêmes droits que celles qui sont restées au pays, parce qu'elles développent beaucoup d'activités et ont droit aussi au crédit. Je voudrais savoir quelles sont les dispositions prises par votre département pour que ces femmes puissent bénéficier des possibilités qui s'offrent au Sénégal ?

La deuxième question pour être très bref, c'est celle du crédit. Aujourd'hui en milieu rural il y a beaucoup d'organisations qui parcourent le pays et qui prêtent de l'argent aux femmes, à différents taux, il y a des mutuelles etc. Est ce qu'à votre niveau, il y a une moralisation qui est tentée dans ce sens et quelle stratégie êtes-vous en train de mettre en place pour faciliter un meilleur accès de ces femmes aux crédits et à des taux acceptables, sans trop leur demander de garanties ?

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie , mon Cher Collègue.
Nous passons la parole à notre collègue Khady DIEDHIOU.

MADAME KHADY DIEDHIOU

Je vous remercie Monsieur le Président.
Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Madame la Ministre,
Honorables députés,

Madame le Ministre,

Je voudrais d'abord vous présenter mes félicitations, suite à votre nomination à la tête du département ministériel de l'Entreprenariat Féminin.

Madame le Ministre, j'ai tendance à désigner votre ministère comme celui de la lutte contre la pauvreté, car, les femmes étant des partenaires clés de votre ministère, c'est justement à leur niveau que la pauvreté est la plus vécue. C'est chez elles aussi que l'on trouve le taux d'analphabétisme le plus élevé. Vraisemblablement le niveau d'étude le plus bas.

Pourtant, ces femmes, particulièrement les femmes rurales, ont une volonté, une obligation au travail et par conséquent, je pense que pour qu'elles bénéficient des services de vos entreprises ils vous est bien nécessaire de collaborer avec elles. Pour la femme rurale surtout, il est nécessaire de descendre sur le terrain. Car comme vous le savez, le problème avec les femmes rurales, c'est que quelle que soit leur volonté, elles ne maîtrisent pas le mécanisme de création d'entreprises, par conséquent, elles ne peuvent pas comprendre tout ce dont elles peuvent bénéficier au niveau du ministère. C'est pourquoi je pense qu'il sera important de décentraliser les services de votre ministère, d'essayer de percer le milieu rural, d'aller vers (perte d'informations) d'abord aider les femmes dans le choix d'activités qu'elles ont faites, les aider tout en apportant des élévations par rapport à leurs activités.

Et je pense que c'est un des prix à payer pour que ces femmes puissent bénéficier des services de votre ministère et grâce à ces femmes, je pense qu'il est possible d'apporter l'autosuffisance alimentaire, il est possible d'influer sur la balance commerciale. Si ces femmes sont bien organisées, leurs produits pourront être exportés pour justement influer sur la balance commerciale.

Madame le Ministre, c'était la seule préoccupation que j'avais à soumettre à votre appréciation
Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie ma chère collègue
La parole est à notre collègue Alioune Badara BA.

MONSIEUR ALIOUNE BADARA BA

Je vous remercie, Monsieur le Président.

(Intervention en Ouoloff)...

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, Cher Collègue
La parole est au collègue Aliou DIA.

MONSIEUR ALIOU DIA

(Intervention en ouoloff)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, Cher Collègue.
La parole est à notre collègue Oumou Kalsom CISSE.

MADAME OUMOU KALSOM CISSE

Merci, Monsieur le Président.

(Intervention en Ouolof)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, Madame le Député,
Nous passons la parole à Madame ROKHAYA SEYE SAMAKE.

ROKHAYA SAMAKE SEYE

Madame, Messieurs les Ministres,

(Intervention en Ouolof.)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie.
La parole est au collègue Niakour FALL.

MONSIEUR NIAKOUR FALL

Merci, Monsieur le Président
(intervention wolof)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie.

La parole est à notre collègue Emilie DIATTA.

MADAME EMILIE DIATTA

Merci, Monsieur le Président.

Madame le Ministre, je m'associe aux collègues pour vous féliciter et remercier Monsieur le Président de la République et son Premier ministre d'avoir bien choisi de placer leur confiance en vous, en vous nommant à la tête d'un département très important concernant les femmes.

Madame le Ministre je vous félicite, parce que ce n'est pas la première fois que je vous vois. Je vous ai une ou plusieurs fois rencontré, d'abord au niveau du service où vous étiez avec des clubs de solidarité et à chaque fois que j'allais vers vous j'avais toujours votre sourire donc, l'accueil a toujours été très satisfaisant. En me montrant votre bon cœur, vous aviez donné l'impression de travailler de façon compréhensible et lucide avec les femmes, donc en tant que croyants, lorsque la personne travaille avec bon cœur, un cœur de charité, le seigneur est là pour la récompenser et je pense que c'est votre cas.

Madame le Ministre vous occupez un ministère très important, je viens de le dire, mais qui semble difficile pour la simple et bonne raison que vous allez travailler avec des femmes qui ne sont pour la plupart pas allées à l'école. Il faut vraiment de la patience et beaucoup de patience même pour leur faire comprendre. Donc pour que ces femmes puissent vous comprendre, il faut une décentralisation, il faut leur expliquer, les sensibiliser, les former, il faut les orienter, ce n'est pas une petite affaire. Donc je trouve que le budget qu'on vous a alloué est insuffisant, parce que vous aurez à vous déplacer et à déplacer des équipes, vous aurez des séminaires à faire, vous aurez besoin de moyens de déplacement pour faire les 11 régions. Ce n'est pas une petite affaire, donc je trouve que le ministre du budget doit fournir un effort pour augmenter votre budget. J'avais dit ici, l'année dernière, que les délais de remboursement des prêts alloués aux femmes sont courts et les intérêts sont très élevés, j'avais demandé qu'on essaie de prolonger le délai de remboursement et diminuer les taux d'intérêts. Il y en a qui ont abandonné parce qu'elles disent ne pas pouvoir rembourser. Voilà les difficultés que nous avons rencontrées sur le terrain, donc il faudra tenir compte de l'ensemble des problèmes des femmes en prolongeant le délai de remboursement.

Madame le Ministre, je vous souhaite une très bonne réussite et vous dis bonne chance, que Dieu vous bénisse et guide vos pas dans tout ce que vous ferez pour les femmes, car la femme est très sacrée.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, Chère Collègue.

Nous passons la parole à Coumba Marie Louise NIANG.

MADAME COUMBA MARIE LOUISE NIANG

(intervention en ouolof)

MONSIEUR LE PRESIDENT

La parole est à notre collègue Mamadou NDIAYE .

MONSIEUR MAMADOU NDIAYE

(Intervention en Wolof)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie.

La parole est au collègue Mamadou FAYE.

MONSIEUR MAMADOU FAYE

(Intervention en ouoloff)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie.

La parole est à notre collègue Souleymane DIEDHIOU

MONSIEUR SOULEYMANE DIEDHIOU

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Madame le Ministre,

(inaudible)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie.

La parole est à notre collègue Astou KANE SALL.

MADAME ASTOU KANE SALL

Je vous remercie, Monsieur le président.

(Intervention en Ouoloff). ..

Merci, la parole est à notre collègue Fatou Kairé.

MADAME FATOU KAIRE.

(intervention en ouoloff)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci chère collègue, La parole est à notre collègue Penda Sago DIOP.

PENDA SAGO DIOP

Intervention ouoloff.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci. Madame le Ministre vous avez la parole pour répondre aux différentes questions.

MADAME LE MINISTRE DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ

Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Honorables députés,

Je voudrais donc rapidement répondre à l'ensemble des questions qui m'ont été posées.

On m'a envoyé une note disant que j'ai 5 minutes pour répondre aux questions pour le premier tour, 5 minutes pour le deuxième tour, donc 15 minutes pour l'ensemble des réponses, je vais directement aux questions qui me sont posées.

D'abord je remercie l'ensemble des députés qui ont eu à adresser des mots aimables à mon endroit.

L'honorable député Mamadou Lamine THIAM Questeur de l'Assemblée a posé la question de savoir si les sénégalais de l'extérieur qui sont dans plusieurs activités ont été pris en compte par le département de l'Entrepreneuriat féminin : Je voudrais dire que, même avant d'être nommée Ministre de l'Entrepreneuriat féminin, je m'intéressais aux questions des femmes qui sont à l'extérieur. Nous avons eu avec le Ministre de la famille Awa Guèye KEBE, à évaluer les besoins des femmes suite à une visite du Président de la République. C'était lors de son dernier voyage à la Mecque, un chèque de 50 millions de ce ministère a été attribué aux femmes. On a eu l'occasion d'identifier avec ces dernières les besoins en formation et en renforcement de capacités. Dans le plan d'action qui va être validé, effectivement ces femmes ont été prises en compte.

Pour la deuxième question qui concerne le crédit : est-ce qu'il y a beaucoup de crédits à ce niveau et que faites-vous du taux d'intérêt assez élevé ? Il faut dire que c'est vrai, c'est un constat qu'on a fait : beaucoup d'organisations prêtent, beaucoup de mutuelles prêtent, mais puisque pour la définition des mutuelles, c'est à titre privé. Quand un groupement de femmes monte sa mutuelle, c'est elle même qui pose ses conditions d'éligibilité ou d'intérêt et les taux de garantie. Les mutuelles dépendent du Ministère des finances qui donnent son agrément, nous ne pouvons pas nous immiscer. Mais au niveau du Ministère de l'Entrepreneuriat féminin on dispose d'un fonds de refinancement qui est destiné aux systèmes financiers décentralisés dont les mutuelles. Donc lorsque nous financerons ces mutuelles nous leur imposerons un taux, parce que comme on dit, le Ministère de l'Entrepreneuriat féminin a été créé pour inciter ou bien pour établir des mesures incitatives qui permettent aux femmes d'installer leurs entreprises. Parmi ces mesures il y a la diminution de ces taux. J'ai eu à l'expérimenter dimanche dernier et à titre individuel. Je vais y revenir pour clarifier. Nous avons expérimenté un taux de 1,5 % par mois. Sur 100.000 francs il n'y a que 1500 de plus. Donc c'est le taux de 1,5 %. Cette expérimentation nous allons la réitérer au niveau du ministère de l'Entrepreneuriat féminin. Nous sommes en train d'étudier, avant l'implantation de ce fonds, le taux d'intérêt qu'il faut allouer à ce fonds de refinancement et de l'entrepreneuriat féminin, quelles garanties ces femmes doivent-elles apporter pour être financées ?. Mais j'en profite pour répondre à la question d'un député qui dit qu'il faut supprimer les garanties demandées...(perte d'informations)

Une contribution de l'Etat mais aussi des partenaires extérieurs, donc nous ne pouvons pas ne pas vous imposer des garanties mais nous allons en même temps installer un fonds de garantie qui doit vous accompagner, ceci est un nouveau système pour alléger les garanties demandées. Nous sommes donc en train de réfléchir en interne, c'est ce principe qui a été retenu.

Je crois que j'ai donné les éléments de réponse par rapport aux questions qui étaient posées. L'honorable député KHADY DIEDHIOU dit que ce ministère a été créé pour la lutte contre la pauvreté, absolument ! Comme c'est pareil pour les autres ministères. depuis que le document de stratégie de réduction de la pauvreté a été adopté ici, toutes nos actions convergent vers cela.

La collaboration avec les femmes rurales est faite, parce que c'est vrai l'objectif du ministère de l'Entrepreneuriat c'est toutes les femmes, rurales comme urbaines mais je précise que 80 % de nos actions seront consacrées aux femmes rurales comme l'ont constatés les statistiques que nous avons données dans les textes, que 81 % d'entre elles sont dans la production agricole.

Pour leur sensibilisation nous avons prévu, avec l'élaboration de la stratégie de communication qui est en train d'être mise en œuvre et avec ce plan, qui rendra visible toutes les actions du ministère d'organiser des séminaires pour expliquer ce qu'est l'initiative à l'Entrepreneuriat ce qui est déjà prévu dans le plan de communication.

Pour le moment, à défaut d'avoir des banques, nous en sommes aux mutuelles au niveau des femmes.

Mais la différence entre notre ministère et les autres ministères, c'est que : nous ne finançons pas seulement les femmes qui veulent être entrepreneurs, on te forme déjà à l'esprit d'entreprise et au sortir de cette formation si vous avez un projet on vous aide à l'élaborer et après l'élaboration de ce projet, si avec les moyens que nous avons nous pouvons vous financer c'est bon sinon on vous cherche un financement ailleurs. L'esprit d'entreprise il faut l'avoir, c'est un risque. Il faut prendre le risque de mettre ton argent pour le récupérer après en innovant, il n'y a que ça.

Il faut avoir le goût du risque, donc on te forme et au sortir de cette formation, si tu as toujours l'idée d'un projet on t'aide à le réaliser. Nous avons différents accords de partenariat pour des projets à Dakar il y a les PME du ministère de l'économie et de la micro finance, pour la Casamance nous avons (perte d'informations...) qui vous accompagne dans l'élaboration du projet et à la fin nous vous finançons ou nous vous cherchons des financements chez nos partenaires.

Dans la banque de données que nous sommes en train d'élaborer, il y a des services de l'Etat qui sont installés dans toutes les régions, dans tous les départements.

Dans chaque région choisie : entre le Président du conseil régional, le gouverneur sur place, les préfets mais aussi les services du ministère de la famille qui ont déjà une liste de toutes ces femmes entrepreneurs, on travaille en étroite collaboration avec les

ministères. Maintenant pour réactualiser, nous nous adressons à quelques fondations comme : Frédérick Ebert, comme le BIT, à quelques ambassades qui interviennent dans les régions. Je peux vous dire aussi que la banque de données pour les femmes n'a jamais existé. Elle en est à ses débuts.

(Intervention en ouolof.)

Effectivement, ce que vous venez de dire entre directement dans le cadre de nos activités. Le budget insuffisant, le ministre du budget l'a reconnu. Pour les délais de remboursement, les différends que gèrent notre ministère : nous sommes en train de réfléchir sur cela. Mais l'objectif déjà c'est que ce soit des mesures incitatives.

Pour les mutuelles de crédit que l'on met en place et qui n'ont pas d'agrément : je n'ai pas compris la question à propos des mutuelles.
Pour les femmes transformatrices de Bargny, nous sommes déjà sur le dossier.

Pour l'honorable député Mamadou NDOYE qui parle des femmes de Pout, effectivement, je n'étais pas là mais j'ai lu le dossier parce que (intervention en ouolof)

Les cantines, c'est le maire qui doit les prendre en charge, malgré tout, une équipe est partie avec le DG de l'ITA, sur place, pour identifier avec le maire les besoins des femmes en formation. Pour l'installation des cantines, c'est une compétence transférée aux maires (perte d'informations) de bureau et de membres, toutes les femmes sont membres, mais c'est à titre privé ça n'a rien à voir avec le Ministère de l'Entreprenariat féminin donc c'est une activité que je mène depuis plus de trois ans d'ailleurs avec difficulté. Maintenant, il est prévu une assemblée générale pour passer de ce plan à un autre programme. Donc, c'est quelque chose de purement privé. Ce sont « des clubs » où il y a tous les partis politiques, ce n'est pas pour le PDS seulement, c'est tous les partis politiques qui veulent adhérer.

Monsieur le Président, je crois avoir répondu à l'ensemble des questions, parce que les autres questions concernent les clubs de solidarité qui n'ont rien à voir avec le Ministère de l'Entreprenariat féminin donc, je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, Madame le Ministre, vous comprendrez que nous sommes tenus de respecter notre Règlement intérieur. Peut-on considérer la discussion générale comme close ?

La liste du deuxième tour est ouverte. Madame, vous avez la parole.

MADAME COUMBA MARIE LOUISE NIANG

(Intervention en Wolof)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, Chère Collègue.

Madame le Ministre vous avez la parole.

MADAME LE MINISTRE

(Réponse du Ministre en Wolof)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Nous allons passer au vote des titres du budget.

Madame le Rapporteur, vous avez la parole.

MADAME LE RAPPORTEUR

TITRE 2 -	DEPENSES DE PERSONNEL	
Crédits votés LF 2003		62.185.000
Services votés		72.466.000
Mesures nouvelles		0

TOTAL DU TITRE 2

Contre 62.185.000 pour la gestion en cours.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je mets aux voix le titre 2

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?

Quels sont ceux qui sont contre son adoption ? Il n'y en a pas.

Le titre 2 est donc adopté.

MADAME LE RAPPORTEUR

TITRE 3 -	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Crédits votés LF 2003		48.000.000

Services votés	88.900.000
Mesures nouvelles	28.800.000

TOTAL DU TITRE 3
 Contre 48.000.000 pour la gestion en cours.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je mets aux voix le titre 3
 Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?
 Quels sont ceux qui sont contre son adoption ? Il n'y en a pas.
 Le titre 3 est donc adopté.

Madame le Ministre, nous venons d'adopter à l'unanimité votre budget, ce qui traduit l'adhésion de l'Assemblée nationale à votre politique, à votre Ministère.

4

Fin de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, je propose à l'Assemblée de lever la séance et de la reprendre demain pour examiner les projets de budget des Ministères suivants :

09 h 00 : Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique.
 16 h 00 : Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire
 20 h 00 : Ministère de l'Elevage

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée.